



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 juillet 2020 à 19h30

L'an deux mille vingt, le dix juillet à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean-Marc LEOUTRE, Maire.

Date de convocation : 03 juillet 2020

Présents : 18

Votants : 19

Validation à l'unanimité du précédent compte rendu du conseil municipal.

Désignation des délégués du conseil municipal et leurs suppléants pour l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Vu le Code Général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu le Code Electoral,

Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire INTA2015957J du 30 juin 2020 du ministère de l'intérieur, relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté du Préfet en date du 2 juillet 2020,

Monsieur le Maire explique que Monsieur le Préfet demande aux conseils municipaux d'élire 5 délégués titulaires et 3 suppléants en vue des élections sénatoriales qui auront lieu en 27 septembre 2020.

Après vote à bulletin secret à l'élection des 5 délégués titulaires et leurs suppléants au scrutin de liste, sans panachage, ni vote préférentiel en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, sont proclamés :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Jean-Marc LEOUTRE	Christophe MARTY
Sylviane MAURIN	Géraldine CARTIER
Albert CARLE	Brigitte CHATAIN
Corinne VENTURINI	
Michel DEGANIS	

Décision prise à l'unanimité